

# Jacques Détré :

## « Le débat doit être ouvert »

Gentleman-rider, puis propriétaire et éleveur d'une des plus belles écuries du pays, Jacques Détré est devenu membre associé à France Galop en juillet dernier. À la réélection d'Édouard de Rothschild à la présidence de France Galop, il a été nommé en qualité de vice-président, président du Conseil de l'Obstacle. C'est donc à lui et à l'équipe qu'il va réunir à ce Conseil de gérer la discipline de l'obstacle qui, lors de la dernière consultation de France Galop, a été au centre de tous les débats, notamment sous l'impulsion de la liste Alliance Galop, dont cinq représentants siègent au Comité de France Galop, et deux au Conseil d'administration de la société-mère.

Vu à Cagnes-sur-Mer pour la finale du meeting d'obstacle, puis à Pau le jour du Grand Prix, Jacques Détré a bien voulu répondre à nos questions sur sa motivation, son projet, sa méthode et, déjà, ses résultats à la tête de l'obstacle français...

***Vous avez toujours fait partie du monde des courses, et votre casaque était déjà très connue au début des années 2000. Qu'est-ce qui vous a décidé à vous impliquer autant ?***

Ma passion pour les courses, mon engagement personnel et familial auprès de nombreux acteurs des courses sont bien connus. J'ai été accueilli très chaleureusement parmi

les cooptés l'été dernier, et je suis très heureux d'avoir été choisi par mes collègues pour travailler à l'œuvre de France Galop. Le Conseil d'administration a été beaucoup renouvelé avec des personnalités élues à une très grande majorité, voire une quasi-unanimité pour certains. Édouard de Rothschild m'a proposé la vice-présidence pour l'obstacle et je l'ai acceptée car nous sommes à un tournant. Les courses sont



Jacques Détré.

**« J'ai réuni des personnes compétentes, investies et en activité plutôt que des théoriciens qui ne sont pas dans la pratique. »**

menacées. Le PMU est concurrencé et l'état d'esprit était devenu assez délétère. C'est pour cela qu'il fallait rompre avec le passé, lutter contre l'immobilisme et instaurer au sein du conseil un climat de confiance, de partage, de transparence et d'innovation. Les élections sont maintenant passées, et nous allons nous mettre au travail.

***Vous avez ensuite composé votre Conseil de l'Obstacle. Là encore, il y a rupture avec le passé. Comment avez-vous choisi ses membres ?***

J'aurais voulu qu'il ne dépasse pas quinze membres pour que le travail soit plus efficace mais il y a des considérations à prendre en compte qui nécessitent une certaine ouver-



Une passion de longue date et des couleurs très actives en obstacle.





SCOOPDYGA

Les Tribunes d'Auteuil et leur réorganisation, un challenge pour le temple de l'Obstacle.

ture. L'exercice du pouvoir est ainsi fait. Toutefois, j'ai voulu que ce soit davantage un groupe de travail qu'une tribune politique. Je cherche à être pragmatique, et à réunir des personnes qui sont soucieuses de l'intérêt général, compétentes, investies et en activité plutôt que des théoriciens qui ne sont pas dans la pratique. J'ai aussi cherché à réunir plusieurs générations chez les professionnels comme chez les propriétaires. Ce que je souhaite aussi, c'est que chacun puisse solliciter ce Conseil sur les sujets qui l'intéressent. Je vais me ménager du temps lors de mes visites à Auteuil pour recevoir ces avis et ces suggestions. Je crois que le débat doit être ouvert, et que chacun doit savoir ce que nous faisons, ce à quoi nous réfléchissons, de façon à ce que nous puissions recueillir davantage d'avis.

**De premières mesures ont été prises à France Galop qui concernent la discipline avant-même que le Conseil de l'Obstacle se réunisse formellement...**

Oui, et c'est une bonne chose. Nous sommes allés vite. Il faut dire que le suffrage avait été clair : la prime aux éleveurs pour les chevaux d'âge a été rétablie et le principe du 2/3-1/3 sera inscrit dans les statuts de France Galop, agrémenté d'un garde-fou qui sera sans doute indexé sur le nombre de chevaux ayant couru. On observe que cette proportion reflète assez bien les 2/3-1/3 des encouragements. Or c'est la plus légitime, selon moi. Nous avons aussi rapidement modifié le programme

d'obstacle 2020 avant sa parution. Une centaine de courses à conditions de handicap ont été créées pour réunir davantage de partants, ce qui est important pour le jeu et pour le financement du galop. Mais toutes n'ont pas atteint leur objectif et il nous a semblé nécessaire de revenir sur certaines conditions pour permettre à des chevaux de valeur intermédiaire, disons entre 57 et 62 de valeur, de revenir dans de bonnes conditions, en prenant soin de ne pas modifier des courses trop proches des événements auxquels elles devaient préparer. Il n'a pas été nécessaire de faire des arbitrages car nous avons délibérément choisi pour cela des courses creuses qui n'entraient pas en concurrence avec le programme Premium. D'une façon générale, j'ai été plutôt agréablement surpris par ce que j'ai découvert à France Galop. C'est

un peu le constat qu'a fait Jean-Pierre Barjon au trot, d'ailleurs : les équipes travaillent beaucoup. De nombreux dossiers ont déjà été étudiés avec soin et bien défrichés, ce qui nous permet de gagner du temps...

**Avez-vous des exemples concrets ?**

Oui, et il nous intéresse beaucoup puisqu'il s'agit d'Auteuil. C'est un de nos dossiers prioritaires. Or j'ai découvert que sous la présidence de mon prédécesseur Jean d'Indy, le sujet avait été étudié et il a avancé de telle façon que nous disposons aujourd'hui d'une solide base de travail. Il faut améliorer à la fois l'accueil des propriétaires et celui des parieurs. Il y a trois phases, dans ce chantier. La phase 1, c'est la restauration. Suite au retrait du précédent concessionnaire, Casino, ►





L'accueil et la restauration, une des phases importantes du dossier Auteuil.

► il a fallu s'organiser rapidement. Une solution plus pérenne sera mise en place dès février et nous voulons réinvestir le restaurant panoramique, le salon des propriétaires et le café. La phase 2, c'est la réorganisation du site, et si possible sans dépenser trop d'argent. Il faut savoir qu'Auteuil génère des investissements annuels considérables simplement pour répondre aux normes. C'est un dossier que je connais bien pour y être exposé aussi dans mes établissements médicaux. À Auteuil, cela coûte plusieurs centaines de milliers d'euros par an depuis des dizaines d'années, ce qui représente des millions, bien sûr. Par exemple, nous allons tout juste finir de mettre le site aux normes d'accueil des personnes à handicap, et cela conjugué à l'entretien des chaufferies et des différents circuits électriques, coûte encore 500 000 € par an. La tribune du Pavillon ne peut être détruite, et nous avons le devoir de la préserver, ce qui là encore génère des frais importants pour seulement tenir l'édifice debout... Un projet très avancé consiste à réunir toutes les activités sur la tribune mixte, celle des balances, et à fermer la tribune publique, où sont actuellement le restaurant panoramique et le bar. Nous réunirions alors toutes les activités sur

**« De nombreux dossiers ont déjà été étudiés avec soin et bien défri-chés par les équipes, ce qui nous permet de gagner du temps. »**

un seul espace, des balances au restaurant panoramique – qui serait traversant – en passant par le salon des propriétaires. La phase 3, enfin, plus lointaine, serait la réaffectation de la tribune publique, que nous n'utiliserions plus, à d'autres activités, ce qu'il faut pouvoir examiner avec la Mairie. Nous voulons redonner vie au site d'Auteuil dans les deux ans.

Ce qui a empêché la réalisation de ce projet jusqu'à présent, c'est seulement un problème de financement.

### *Ce problème ne demeure-t-il pas ?*

La situation évolue dans le bon sens. Tout d'abord, c'est devenu une priorité, maintenant que ParisLongchamp tourne. Les raisons d'espérer un retour de fortune sont multiples. Les enjeux se redressent, le déficit diminue et, surtout, la nouvelle gouvernance du trot en la personne de Jean-Pierre Barjon est une très bonne nouvelle pour nous. L'entente est très bonne avec notre président et à eux deux,

**« L'entente entre le Trot et le Galop est très bonne, ce qui permettra de remettre le PMU au service des courses, et non l'inverse. »**



Jean-Pierre Barjon et Édouard de Rothschild.

ils vont pouvoir remettre les relations avec le PMU dans le bon sens, c'est-à-dire le PMU au service des courses, et non l'inverse. Ce rapprochement aura de multiples conséquences au niveau des sites, des services transversaux, du fonctionnement des uns par rapport aux autres. Une fois cette unité des courses retrouvée, il leur sera plus facile de réaliser des économies et d'aller ensemble discuter avec l'État des points d'amélioration possibles à obtenir.

### *Quels sont les autres dossiers sur lesquels vous estimez nécessaire d'agir aujourd'hui ?*

Nous devons nous organiser pour éviter des calendriers surchargés à certains moments, et creux à d'autres. La répétition et la régularité des réunions, surtout en obstacle, sont nécessaires pour garantir des enjeux corrects,

et pour faciliter aussi la vie des professionnels. France Galop n'a pas de pouvoir sur les dates des réunions, mais sur le contenu de ces réunions. Sinon, il faut passer par les Fédérations, qui n'ont pas forcément les mêmes motivations ni les mêmes pressions que France Galop. Il faut négocier. Ensuite, j'aimerais que nous participions davantage aux courses anglaises et irlandaises, et qu'ils participent davantage aux nôtres. J'aimerais définir les conditions d'un challenge entre les championnats de Cheltenham, par exemple, et ceux d'Auteuil, surtout pour le week-end de novembre, qui est moins pratique pour nos voisins. Je crois qu'il faut encourager les échanges. J'ai bien conscience de dire ça alors que moi-même, je rechigne à courir en Angleterre ! Mais je pense justement qu'il faut des encouragements parce que c'est important. Le commerce entre nos pays est florissant et à notre avantage. L'argent qu'il génère tourne, il est réinvesti dans des saillies par les éleveurs, profite aux organismes de vente et améliore notre génétique. Je voudrais que les chevaux vendus reviennent plus souvent courir ici. Il faut trouver des passerelles. Peut-être devrions-nous réfléchir à un circuit de steeple de vitesse. Nos chevaux réussissent très bien là-bas dans cette spécialité alors que nous n'en avons pas ici. Or des chevaux qui, aujourd'hui, ne peuvent « faire » Auteuil, qui est très dur, pourraient peut-être y réussir sur plus court.

***La question qui s'est beaucoup posée avant votre nomination à la tête du Conseil de l'Obstacle, c'est de savoir si vous auriez le temps de vous consacrer à votre tâche. Comment vous organisez-vous ?***

J'ai une vie professionnelle très prenante, c'est vrai, mais dans les deux ans qui viennent, je vais accompagner les projets qui me sembleront les plus urgents au rythme que je pourrai tenir. Je vais donner une partie de mon temps, de ma vie, en quelque sorte, à France Galop et, au bout de deux ans, je serai plus disponible. Je suis très organisé, j'ai confiance en France Galop et en son management ; les gens sont prudents mais dévoués. J'ai encore besoin d'apprendre, naturellement, de comprendre et de me faire entendre. Mais ces premiers mois m'ont pleinement rassuré. Nous avons beaucoup d'atouts pour réussir. À nous de savoir les utiliser. ■

